



TRAITEMENT DES DÉCHETS

Réouverture progressive de la Centrale Énergie Déchets depuis samedi 7 décembre

La Centrale Énergie Déchets (CEDLM) rouvre progressivement ses portes après les travaux de reconstruction du poteau endommagé cet été.

Publié le 9 Décembre 2024

Les apports des ordures ménagères de Limoges Métropole et du SYDED, ainsi que les déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI) de Limoges Métropole sont de nouveau traités à la Centrale énergie déchets de Limoges Métropole.

À compter du 12 décembre, les apports d'ordures ménagères d'Evolis et des déchets d'activité économique seront également traités.

Début juillet, un **signe de fragilité sur un poteau de soutènement** de la Centrale Énergie Déchets gérée par la Société de traitement et de valorisation des déchets du Limousin (STVL), filiale de Veolia avait été constaté. Le site avait été temporairement fermé afin d'établir un diagnostic approfondi et prendre connaissance des éventuels travaux à effectuer.

Ce diagnostic a permis de mettre en évidence une déformation du poteau central en dehors des seuils de tolérance induisant un défaut de stabilité de celui-ci. Ainsi, des travaux de remise en état de l'ouvrage supervisés par STVL - société de traitement et de valorisation des déchets du Limousin - avaient débuté en juillet dernier. Le chantier s'est achevé fin novembre permettant une réouverture progressive du site.
